Droit – Economie – Gestion. Mention : Economie de la firme et des marchés. Spécialité : Transport et Logistique – Economie Quantitative et Management des Transports.

RNCP9439 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	122
Code(s) ROME	M1403, N1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

UNIVERSITE DE MONTPELLIER I
http://www.univ-montp1.fr

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du Master Economie quantitative et management des transports
Met en oeuvre et suit la politique de l'entreprise en termes d'efficacité et de qualité
Elabore les indicateurs permettant le suivi de l'activité
Réalise des études statistiques et économiques (satisfaction clientèle, prospective…)
Participe activement à des réunions de direction ou des groupes de travail
Définit la politique tarifaire et la politique d'approvisionnement et de gestion des stocks
Evalue la rentabilité des investissements

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pour mener à bien ces activités, il
Possède une bonne connaissance générale (théorique et méthodologique) des problèmes de transport, tous modes confondus
Maîtrise les instruments statistiques et informatiques de l'économie garantissant un management performant des organisations à travers la modélisation et le traitement des données
Maîtrise les méthodes de la logistique (essentiellement de distribution)
Maîtrise la langue anglaise comme outil de communication dans la vie professionnelle
Connaît la réglementation
Connaît les acteurs externes à sa mission

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires du Master peuvent exercer au sein de bureaux d'étude et d'ingénierie, d'organismes publics ou para-publics compétents en matière de transport, au sein d'entreprises privées ou publiques de transport de voyageurs ou

de marchandises, de
services commerciaux, d' organismes internationaux

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ils seront :

- Chargé d'étude économique ou statistique, économiste-statisticien, ingénieur économiste
- Cadre dans le service « transport » d'une collectivité locale (ville ou agglomération) ;
- Chef de projet (projets de transport)
- Responsable de Logistique
- Responsable de la gestion des stocks
- responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises
- responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs
- conseiller en développement local

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 881 €
Familles professionnelles (FAP)	J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés · tension 2/5 (Faible) J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés · tension 3/5 (Modérée) J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible) L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 806
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	30 %
Familles professionnelles (FAP)	J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) J6X92 — Cadres de la logistique L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements
(Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels (Décret 2002-590 du 24 avril 2002)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://www.sceco.univ-montp1.fr
Université Montpellier 1

Fiche officielle (France Compétences)

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9439/